



Résumé de l'entrevue : Surintendante Dana Earley (Police provinciale de l'Ontario)

La surintendante Dana Earley a été interviewée par Frank Au, Mark Pritchard, Eric Brousseau et Misha Boutilier le 9 septembre 2022. Les questions concernant ce résumé doivent être adressées à Frank Au.

Contexte

Dana Earley est surintendante de la région de l'Ouest de la Police provinciale de l'Ontario (**PPO**). Elle était la commandante des interventions critiques (**CIC**) de la PPO lors du blocage du pont Ambassador. Au sein de la PPO, elle a occupé les postes de sergente de route, sergente d'état-major, cheffe de détachement et responsable de la dotation et de la formation pour la région de l'Ouest. La surintendante Earley est une commandante des interventions (**CI**) et une CIC qualifiée et expérimentée, et une négociatrice chevronnée qui donne des formations de CI et de CIC. Elle a expliqué que la PPO a recours à des CIC pour répondre aux incidents à haut risque, comme ceux impliquant des armes ou la perte possible de vies humaines, et fait appel aux CI pour les incidents comportant moins de risques. La surintendante Earley a complété les quatre niveaux de la formation sur le Système de gestion des incidents en 2008. Elle a terminé le Programme de perfectionnement des cadres supérieurs du Collège canadien de police en 2019 et le programme de leadership de la Rotman School of Management à l'Université de Toronto en octobre 2021. Elle connaît le Cadre de référence pour la préparation des services policiers en cas d'incidents critiques concernant les Autochtones, une politique essentielle de la PPO qui souligne la nécessité d'adopter une approche progressive pour le maintien de l'ordre lors des manifestations en se fondant sur la collecte de renseignement et en ayant recours à des agents de l'équipe de liaison provinciale (**ELP**) pour entamer le dialogue avec les manifestants. La surintendante Earley a déclaré que cette politique essentielle de la PPO est conforme au Cadre national pour la préparation des services de police aux manifestations et aux rassemblements de l'Association canadienne des chefs de police (**Cadre national de l'ACCP**).

Avant le blocage du pont Ambassador, la surintendante Earley avait apporté son aide au Service de police de Windsor (**SPW**) lors de prises d'otages. Elle connaissait aussi Jason Bellaire, qui était alors chef adjoint du SPW, et l'inspecteur Karel DeGraaf, car elle avait suivi la formation de CIC avec le chef adjoint Bellaire et le programme de la Rotman School of Management avec l'inspecteur DeGraaf.

Rôle avant le blocage, nomination en tant que CIC de la PPO et priorisation de Windsor

Rôle avant le blocage

Dès janvier 2022 et jusqu'au 9 février, la surintendante Earley a assumé le rôle de commandante stratégique dans le cadre des manifestations et des blocages du Convoi de la liberté dans la région de l'Ouest. Elle a supervisé l'intervention de la PPO lors de



nombreuses manifestations qui se déplaçaient lentement (« slow roll »), y compris un incident où l'autoroute 402 avait été bloquée. Le 7 février, elle a appris que des manifestants avaient bloqué le pont Ambassador. Après la mise en place du blocage et avant sa nomination en tant que CIC, la surintendante Earley a reçu et approuvé une demande du SPW pour le déploiement de deux agents de l'ELP de la PPO à Windsor pour entamer le dialogue avec les manifestants.

Nomination en tant que CIC et priorisation de Windsor

Le 9 février, le sous-commissaire des Opérations régionales de la PPO, Chris Harkins, a nommé la surintendante Earley comme CIC de la PPO à Windsor pour superviser la réponse au blocage du pont Ambassador. Le sous-commissaire Harkins a indiqué à la surintendante Earley qu'il l'avait choisie en raison de son expérience et de sa formation. En tant que CIC, le rôle de la surintendante Earley était surtout opérationnel. Elle a travaillé en étroite collaboration avec la surintendante Franca Campisi, qui était commandante stratégique régionale de la PPO pour la région de l'Ouest.

Au moment de sa nomination, le 9 février, la surintendante Earley se trouvait à London, en Ontario. Elle a passé le reste de la journée à London, à discuter avec les agents du SPW pour obtenir une connaissance de la situation et à tenter de rassembler des ressources pour l'unité du maintien de l'ordre public (**UMOP**). Elle a aussi demandé à un sergent d'état-major du détachement de la PPO dans le comté d'Essex de se rendre au poste de commandement du SPW, situé dans une caserne à 10 kilomètres du pont Ambassador, pour qu'il commence à fournir des rapports de situation. Elle est arrivée à Windsor tôt le matin du 10 février.

Dès la nomination de la surintendante Earley en tant que CIC, le sous-commissaire Chris Harkins et la sous-commissaire Rose DiMarco ont informé la surintendante Earley que Windsor constituait une priorité et qu'elle recevrait toutes les ressources dont elle avait besoin. Celle-ci comprenait que l'objectif premier de la PPO était d'aider Windsor et d'ouvrir le pont dès que possible, sous réserve de la nécessité d'assurer la sécurité du public et des agents. Durant un appel, le 10 février à 8 h 30, les sous-commissaires Harkins et DiMarco ont réitéré à la surintendante Earley que Windsor était la priorité et qu'il était urgent de résoudre le blocage. La surintendante Earley comprenait que la résolution de la situation était urgente parce que la fermeture du pont avait des répercussions économiques très graves, y compris des mises à pied, à Windsor, en Ontario et au Canada, que la foule de manifestants au blocage augmentait et que le risque pour la sécurité du public et des agents s'intensifiait.

Création de l'équipe de commandement de la PPO et évaluation initiale de la situation

Après sa nomination en tant que CIC, la surintendante Earley a mis sur pied une équipe composée de membres du personnel de la PPO pour l'appuyer au poste de commandement. Elle a nommé le surintendant Derek Needham pour la remplacer en tant que CIC durant ses périodes de sommeil. Elle a aussi nommé l'inspectrice Wendy Burrows en tant que CI de la PPO et lui a délégué des tâches clés comme l'organisation de la logistique pour les renforts de police. Elle a demandé à l'inspecteur



Jason Younan de créer un plan de maintien de l'ordre public et de coordonner l'obtention de ressources pour l'UMOP auprès des centres des UMOP. Elle a expliqué que les centres des UMOP sont des centres régionaux qui réunissent des équipes d'UMOP de différents services de police pour soutenir les opérations de maintien de l'ordre public dans cette région et pour assurer la relève des équipes d'UMOP, au besoin. Elle a également affecté deux membres du Bureau des renseignements criminels – opérations provinciales (**Bureau**) au soutien en matière de renseignements, et un chef d'équipe du Bureau s'est joint au poste de commandement et fournissait des renseignements directement à la surintendante Earley.

Le 9 février à 23 h 59, la surintendante Earley a envoyé par courriel au sous-commissaire Harkins un résumé de la situation à Windsor à communiquer au commissaire Carrique. Le courriel soulignait l'aggravation des comportements à risque des manifestants, y compris l'arrestation d'un manifestant pour conduite dangereuse et le déferlement de manifestants sur les agents à la suite de l'arrestation. La surintendante Earley a déclaré que le grand nombre de manifestants présents augmentait ces risques et que les comportements à risque augmentaient la nuit en raison de la consommation de drogues et d'alcool. La surintendante Earley estimait néanmoins qu'une solution policière à la manifestation était possible, idéalement par le biais de négociations, mais au besoin, par le retrait de la foule et une intervention de maintien de l'ordre public.

Établissement du commandement unifié et du groupe de commandement,
fonctionnement du Système de commandement des interventions et relations avec les
dirigeants du SPW, de la PPO, de la GRC et de la Ville de Windsor

Établissement du commandement unifié et du groupe de commandement

À son arrivée à Windsor, le matin du 10 février, la surintendante Earley a discuté avec l'équipe de commandement du SPW, y compris le chef adjoint Bellaire. Durant ces discussions, le chef adjoint Bellaire lui a dit que le SPW appréciait l'aide de la PPO, comprenait que la PPO avait plus d'expérience de maintien de l'ordre dans le cadre de blocages et de manifestations que le SPW et comprenait que toutes les décisions opérationnelles devaient être prises par la surintendante Earley. Après ces discussions, la surintendante Earley a parlé au surintendant Craig Abrams de la région de l'Est de la PPO et lui a dit [traduction] « Windsor nous a dit que c'est maintenant à nous ». La surintendante Earley a expliqué qu'elle voulait dire par là que la PPO était en charge et que le SPW travaillerait en collaboration avec la PPO. La surintendante Earley a expliqué qu'elle respectait le fait que le SPW était le service de police compétent et que le SPW continuerait à assumer des responsabilités de supervision et de gestion de ses membres.

Après ces conversations initiales, la surintendante Earley a établi ce qu'elle appelle un commandement unifié de la PPO et du SPW. Elle était la CIC de la PPO et Jason Crowley, qui était alors surintendant, et l'inspecteur DeGraaf du SPW assumaient en alternance les fonctions de CIC du SPW. Elle a expliqué que la PPO assumait le rôle principal au sein du commandement unifié et que toutes les décisions opérationnelles lui revenaient. Elle était chargée de superviser l'élaboration d'un plan opérationnel, d'un plan de maintien de l'ordre public et d'autres plans de soutien et avait la responsabilité de les



approuver. Après avoir approuvé ces plans, elle les communiquait au SPW, qui, à son tour, était responsable d'organiser ses ressources pour soutenir ces plans. Le SPW a continué à assumer la responsabilité des communiqués et des messages, mais le SPW donnait à la surintendante Earley l'occasion de réviser les communiqués avant leur publication. La surintendante Earley a expliqué que le commandement unifié fonctionnait efficacement et qu'il existait un haut degré de confiance entre elle et le SPW, en particulier avec le chef adjoint Bellaire et l'inspecteur DeGraaf, qu'elle connaissait car elle avait suivi des cours de perfectionnement professionnel avec eux.

La surintendante Earley a également formé un groupe de commandement et une équipe de planification de l'UMOP. Le groupe de commandement incluait l'inspectrice Burrows; l'inspecteur De Graaf; des sergents d'unités du renseignement de la PPO et du SPW; des agents des relations avec les médias de la PPO et du SPW; le chef de l'ELP de la PPO, l'agent provincial Jason Richardson; l'inspectrice Jennifer Crosby du SPW, pour aider l'inspectrice Burrows avec la logistique; le chef de l'unité de lutte contre la criminalité du SPW; et des représentants de l'Agence des services frontaliers du Canada (**ASFC**), des services médicaux d'urgence et des services d'incendie et de sauvetage de Windsor. L'inspecteur Younan travaillait dans un autre secteur du poste de commandement pour formuler un plan de maintien de l'ordre public et rassembler des agents de l'UMOP et il assistait périodiquement aux réunions du groupe de commandement pour fournir des mises à jour. La surintendante Earley a expliqué qu'elle avait besoin d'une vaste représentation au sein du groupe de commandement afin d'obtenir le point de vue distinct de chaque équipe, agence ou groupe spécialisé et de s'assurer qu'un effort collectif était déployé pour résoudre la situation.

Fonctionnement du Système de commandement des interventions et relations avec les dirigeants du SPW, de la PPO, de la GRC et de la Ville de Windsor

Les dirigeants stratégiques du SPW, Pamela Mizuno, qui était alors cheffe, et le chef adjoint Bellaire, appuyaient l'autonomie de la surintendante Earley en tant que CIC et ne sont pas intervenus dans ses décisions opérationnelles. La surintendante Earley n'a jamais eu besoin d'obtenir l'approbation du SPW lors des décisions opérationnelles, et la cheffe Mizuno et le chef adjoint Bellaire n'ont pas participé à l'élaboration des plans et au processus d'approbation. La surintendante Earley a expliqué que le chef adjoint Bellaire, lors de ses fréquentes visites au poste de commandement pour remercier les agents de leur travail, disait à ceux-ci qu'il était là pour appuyer la surintendante Earley et qu'ils devraient adresser toute question ou préoccupation opérationnelle à elle plutôt qu'à lui. La surintendante Earley diffusait des rapports de situation pour tenir la cheffe Mizuno et le chef adjoint Bellaire au courant et s'entretenait avec eux régulièrement, y compris pour les informer de ses décisions et des motifs pour ces décisions. Elle leur a aussi assuré que le SPW serait inclus dans le commandement unifié et que la PPO ne cacherait rien au SPW.

La surintendante Earley a expliqué que les dirigeants stratégiques de la PPO, y compris le commissaire Carrique, le sous-commissaire Harkins, le surintendant en chef Dwight Thib, et la surintendante Campisi, respectaient aussi son autonomie en tant que CIC et qu'ils ne sont pas intervenus dans ses décisions opérationnelles. Comme elle le



faisait pour la Mizuno et le chef adjoint Bellaire, la surintendante Earley informait les dirigeants stratégiques de la PPO de ses décisions et leur fournissait régulièrement des rapports de situation.

La surintendante Earley comptait sur le chef adjoint Bellaire, le surintendant Crowley et l'inspecteur DeGraaf pour assurer la liaison avec la Ville de Windsor (la **Ville**) afin d'obtenir des ressources du service de voirie de la Ville. La surintendante Earley avait peu de contacts directs avec la Ville. Elle ne passait pas en revue les communiqués de la Ville avant leur diffusion, mais elle exhortait le SPW à encourager la Ville à consulter le service de police avant de faire des annonces.

La surintendante Earley a expliqué qu'il était important pour le fonctionnement du Système de commandement des interventions qu'elle bénéficie de l'autonomie nécessaire pour prendre des décisions opérationnelles sans interférence de la part de la direction stratégique du SPW, de la PPO ou d'autres organismes partenaires. Elle a déclaré qu'en tant que CIC, elle obtenait une vue d'ensemble de l'information à propos de l'incident et qu'on attendait d'elle qu'elle prenne des décisions opérationnelles en temps opportun et qu'elle corrige toute décision opérationnelle qui s'avérerait être une erreur. Une interférence du commandement stratégique aurait pu mener à des décisions qui n'étaient pas prises en temps voulu ou qui n'étaient pas prises du tout, ce qui aurait pu empêcher la résolution de l'incident.

Élaboration de l'énoncé de mission et élaboration et approbation des plans

Énoncé de mission

Le 10 février à 9 h, la surintendante Earley a formulé l'énoncé de mission suivant :

[traduction] La PPO et ses partenaires policiers maintiendront la paix, feront respecter les lois, établiront et assureront la sécurité de la circulation et respecteront les droits des personnes à la liberté de réunion pacifique et d'expression garantis par la *Charte*, la sécurité du public et des agents étant primordiale.

La surintendante Earley a expliqué que l'objectif principal intégré dans l'énoncé de mission était la réouverture du pont Ambassador et le maintien de la circulation sécuritaire sur les routes. Elle a communiqué l'énoncé de mission en l'affichant sur un babillard dans le poste de commandement, en le transmettant aux chefs d'équipe et en créant un encart contenant l'énoncé de mission à insérer dans les carnets de notes des agents. Elle a aussi expliqué qu'elle avait peut-être tenu des discussions avec son équipe du poste de commandement pour examiner l'énoncé de mission. Elle a expliqué que les chefs d'équipe étaient chargés de s'assurer que chaque membre des services de police qui apportaient leur aide durant l'incident connaissait la mission. L'énoncé de mission a continué de guider tous les agents participant aux interventions dans les jours qui ont suivi le 10 février.



Élaboration des plans

La surintendante Earley a supervisé l'élaboration d'un plan opérationnel global, d'un plan de maintien de l'ordre public et de divers sous-plans de soutien. Elle a expliqué que le plan de maintien de l'ordre public nécessitait des plans de contrôle de la circulation et de remorquage pour veiller à ce que les manifestants et leurs véhicules aient une route pour quitter les lieux et que la police puisse remorquer les véhicules des manifestants et rétablir la circulation. Des plans d'arrestation de masse et de transport de prisonniers ont aussi été élaborés et des fourgonnettes pour prisonniers ont été mobilisées. L'ELP a été incluse dans la planification et devait entamer le dialogue avec les manifestants avant l'exécution de mesures d'application de la loi par des équipes de l'UMOP. La surintendante Earley ne s'attendait pas à ce que des enfants soient présents sur les lieux du blocage lorsque les mesures d'application de la loi seraient exécutées. Elle s'est toutefois assurée qu'un plan de contingence soit élaboré, au cas où des enfants seraient présents et que leurs parents seraient arrêtés. Dans le cadre de ce plan, des véhicules de police banalisés amèneraient les enfants au personnel de la Société de l'aide à l'enfance situé hors site à des fins de traitement. La surintendante Earley a expliqué qu'en tant que CIC, elle avait la responsabilité de s'assurer que tous ces sous-plans étaient en place afin que la police soit prête à gérer toute situation potentielle et à assurer la sécurité du public et des agents.

La surintendante Earley a décrit le processus de planification comme un travail d'équipe fondé sur les discussions du groupe de commandement. Les membres de l'équipe échangeaient des idées au sujet de divers scénarios et incidents potentiels, et les planificateurs élaboraient des options pour assurer une résolution sécuritaire au cas où ces incidents se produiraient. Plus précisément, le groupe de commandement a discuté des considérations relatives au calendrier pour l'exécution du plan, aux progrès de l'ELP dans ses négociations avec les manifestants et au renseignement sur les déplacements des manifestants et leur nombre, les contre-manifestations possibles et la présence d'enfants sur les lieux du blocage, et ces considérations ont été incluses dans la planification. La surintendante Earley a expliqué que l'inspecteur Younan lui avait mentionné certaines de ces considérations par courriel le 10 février à 11 h 50.

Le 10 février, durant une réunion de planification à 16 h 21, l'inspecteur Younan a informé la surintendante Earley qu'une évacuation massive des manifestants ne serait ni sécuritaire ni viable, car le site du blocage s'étendait sur près de 3 kilomètres. Pour permettre à la police de tenir la zone dégagée, l'inspecteur Younan a proposé que les agents de l'UMOP dégagent la zone, secteur par secteur. La surintendante Earley a appuyé cette approche, parce qu'elle permettrait à la police d'observer comment les manifestants réagissaient aux mesures d'application de la loi. Une fois que l'UMOP aurait dégagé un secteur, des agents de première ligne prendraient position pour tenir le terrain et des camions de remorquage retireraient les véhicules pour empêcher les manifestants de reprendre la zone.

Durant la réunion de planification du 10 février, la surintendante Earley a choisi le 12 février en fin de journée comme date-butoir pour rétablir la circulation dans les deux sens. Elle a choisi cette échéance, car elle savait que le 11 février en fin de journée, elle



aurait reçu et approuvé le plan de maintien de l'ordre public de l'inspecteur Younan et que toutes les ressources requises seraient arrivées. Le 11 février à 9 h 30, durant un appel avec le personnel du commandement de la PPO, la surintendante Earley a informé le surintendant en chef Thib qu'elle prévoyait lancer l'opération le matin du 12 février parce qu'il y aurait moins de manifestants sur les lieux du blocage et qu'aucun enfant ne serait présent. La surintendante Earley a expliqué que de nombreux manifestants retournaient chez eux tard le soir après avoir fait la fête sur les lieux du blocage et que les renseignements indiquaient que les enfants ne passaient pas la nuit sur les lieux du blocage.

Approbation des plans

La surintendante Earley et son équipe ont achevé le plan opérationnel, le plan de maintien de l'ordre public et divers sous-plans sur une période de deux jours, les 10 et 11 février. L'inspecteur Younan a envoyé le plan de maintien de l'ordre public à la surintendante Earley le 11 février à 17 h 01, et celle-ci l'a approuvé le soir même, à 19 h 24. La surintendante Earley a expliqué que le plan de maintien de l'ordre public incluait un énoncé de mission particulier pour les agents de l'UMOP, soit de [traduction] « procéder à un dégagement systématique des personnes et des véhicules dans la zone d'opération afin de permettre le rétablissement de la circulation des États-Unis vers le Canada ». La surintendante Earley a expliqué que l'inspecteur Younan avait formulé cet énoncé de mission particulier et que cela a contribué à appuyer l'énoncé de mission global visant le rétablissement de la circulation de façon sécuritaire.

Le 11 février, la surintendante Earley a aussi approuvé un plan opérationnel global intitulé « Operations Plan: Freedom Convoy, Windsor Ambassador Bridge ». Le plan prévoyait [traduction] « une escalade des interventions policières constituant une approche réfléchie et mesurée », et que [traduction] « les événements associés au blocage et aux convois au pont Ambassador devraient être réglés au niveau de compétence le plus bas possible pour parvenir à une résolution pacifique ». La surintendante Earley a expliqué qu'elle envisageait une échelle d'interventions policières, commençant par les efforts de négociation de l'ELP pour convaincre les manifestants de quitter les lieux, suivis par l'émission de contraventions par le Service des règlements de la Ville visant les véhicules des manifestants et, enfin, l'exécution de mesures d'application de la loi par l'UMOP pour retirer des lieux les manifestants restants. Selon elle, si la police utilisait progressivement cette échelle d'interventions, elle s'attendait à ce qu'il ne reste qu'une poignée de manifestants endurcis lorsque l'opération d'application de la loi serait lancée. Elle a expliqué que bon nombre de manifestants se rendaient sur les lieux du blocage par curiosité ou pour être au centre de l'attention des médias sociaux et ne savaient pas que le blocage était illégal ou que les voitures qu'ils stationnaient dans les rues adjacentes au site du blocage pouvaient faire l'objet d'une contravention et être remorquées. La surintendante Earley a déclaré qu'elle avait demandé au Service des règlements de la Ville de donner des contraventions et de faire remorquer les véhicules des manifestants qui étaient stationnés sur les rues adjacentes et que certains véhicules de manifestants ont quitté les lieux et ne sont jamais revenus afin d'éviter les contraventions et le remorquage.



Le plan opérationnel précisait que le sous-commissaire des Opérations régionales de la PPO, Chris Harkins, approuverait les décisions visant à déployer des agents de l'UMOP pour dégager le blocage. La surintendante Earley a expliqué que les politiques de la PPO exigeaient que le sous-commissaire des Opérations régionales approuve de telles mesures d'application de la loi. La surintendante Earley a déclaré que son rôle était de veiller à ce qu'un plan de maintien de l'ordre public soit en place et prêt à être mis en œuvre, d'en informer le sous-commissaire Harkins et d'activer le plan de maintien de l'ordre public, si le sous-commissaire l'appuyait. La surintendante Earley a expliqué que le besoin d'obtenir l'approbation du sous-commissaire Harkins ne causait pas de retard, car il était informé et il recevait des rapports du renseignement durant le blocage et était prêt à fournir son approbation, au besoin.

Regroupement de ressources supplémentaires

Au moment d'accepter le commandement, la surintendante Earley a déterminé qu'elle avait besoin de ressources supplémentaires et elle les a obtenues rapidement. Plus particulièrement, elle a déterminé qu'elle avait besoin d'agents de l'UMOP pour potentiellement dégager le site du blocage, de même que des agents de contrôle de la circulation et des agents de première ligne pour isoler et contenir le site du blocage. Vers la fin de la journée du 11 février, la surintendante Earley avait reçu toutes les ressources qu'elle jugeait nécessaires pour accomplir la mission.

Mobilisation de ressources supplémentaires de la PPO

La surintendante Earley comprenait que la PPO fournirait entre 100 et 200 agents supplémentaires, d'abord des environs de Windsor, puis d'autres régions de l'Ontario. La PPO a obtenu ces ressources de détachements de police de première ligne et de bureaux spécialisés de la PPO. Par exemple, le 10 février à 17 h 25, la surintendante Earley et d'autres agents de la région de l'Ouest de la PPO ont reçu un courriel du surintendant en chef Thib. Ce courriel faisait référence à des renseignements provenant du sous-commissaire Harkins au sujet de blocages supplémentaires possibles dans la région de Windsor et indiquait que [traduction] « le déploiement d'agents à Windsor est notre priorité absolue en ce moment ». Selon la surintendante Earley, ce courriel indiquait que la priorité de la PPO était l'envoi de renforts à Windsor. Elle avait connaissance de rapports selon lesquels des manifestants envisageaient de bloquer le tunnel Détroit-Windsor et le quartier général du SPW, et elle a souligné que la PPO devait aussi protéger le traversier pour camions Détroit-Windsor.

La surintendante Earley a expliqué qu'elle a relevé des problèmes de coordination dans la mobilisation des ressources de la région de l'Ouest de la PPO et a pris des mesures pour les corriger. Les chefs de détachement ne savaient pas exactement comment et quand déployer les agents à Windsor et ont appelé le poste de commandement de la surintendante Earley pour obtenir des réponses. La surintendante Earley a contacté la surintendante Campisi et lui a demandé d'assurer une meilleure coordination des demandes de ressources afin que les chefs de détachement ne la distraient pas de son travail.



La surintendante Earley a aussi déployé des ressources supplémentaires de l'ELP de la PPO à Windsor. Lorsqu'elle est arrivée à Windsor, deux agents de l'ELP de la PPO étaient déjà présents et avaient entamé le dialogue avec les manifestants. Elle a par la suite fait appel à deux agents supplémentaires de l'ELP ainsi qu'à l'agent provincial Richardson en tant que chef de l'ELP.

Mobilisation des ressources de l'UMOP et de la GRC et relation avec la GRC

Le soir du 9 février, la surintendante Earley a participé à des appels avec le centre de l'UMOP de la région de l'Ouest afin d'obtenir des ressources de l'UMOP pour Windsor. Durant l'appel, elle a appris que des agents de l'UMOP du Service de police de Hamilton, du Service de police de London et du Service de police régional de Waterloo seraient déployés à Windsor. Ces agents de l'UMOP sont arrivés le 10 février.

Les sous-commissaires Harkins et DiMarco ont informé la surintendante Earley, durant l'appel du 10 février à 8 h 30, que la GRC fournirait 150 agents de l'UMOP. Ces agents de la GRC sont arrivés le 11 février. La surintendante Earley a expliqué que les agents de la GRC n'ont pas été assermentés à titre de gendarmes spéciaux du SPW, car, pour assumer leur rôle de maintien de l'ordre public, ils avaient simplement besoin d'appliquer le *Code criminel* et non les lois provinciales ou les règlements municipaux. La surintendante Earley a utilisé les agents de l'UMOP de la GRC comme une équipe de soutien qui serait déployée seulement en cas de violence extrême. La surintendante Earley a aussi appris que la GRC fournirait des agents de première ligne. Ces agents sont arrivés le 13 février.

La surintendante Earley a déclaré que son poste de commandement avait deux points de contact de la GRC : le chef de l'UMOP de la GRC et le chef des agents de première ligne de la GRC. Le chef de l'UMOP de la GRC assurait la liaison avec l'inspecteur Younan et le chef des agents de première ligne de la GRC assurait la liaison avec la surintendante Earley. Elle a expliqué que les chefs de la GRC respectaient aussi son autonomie en tant que CIC et qu'ils n'intervenaient pas dans ses décisions opérationnelles. Elle a tenu les chefs de la GRC au courant de la situation, mais a conservé son pouvoir décisionnel opérationnel. De leur côté, les chefs de la GRC ont exécuté ses décisions opérationnelles concernant la situation à Windsor.

Mobilisation des ressources du SPW

La surintendante Earley a aussi obtenu des ressources du SPW. Lorsqu'elle déterminait un besoin pour un type particulier d'agent, comme des agents de contrôle de la circulation, elle demandait au SPW de fournir une partie de ces agents, puis obtenait le reste des agents de la PPO ou des autres services de police qui apportaient leur aide.

Mobilisation des ressources pour le remorquage et le contrôle de la circulation

La surintendante Earley a aussi obtenu des ressources en matière de remorquage, d'installation de barrières de sécurité et de signalisation routière. Pour le remorquage, la surintendante Earley a utilisé une entreprise de remorquage avec laquelle le SPW avait



établi un contrat. La surintendante Earley et son équipe s'attendaient à ce que d'autres ressources pour le remorquage soient nécessaires, alors l'équipe a exploré d'autres options et a appris que la gouverneure du Michigan, Gretchen Whitmer, avait offert son aide et qu'une entreprise de remorquage américaine serait disponible pour aider, si nécessaire. L'inspecteur de la circulation de la surintendante Earley est entré en contact avec cette entreprise et des camions de remorquage ont été déployés et rassemblés à Windsor. En fin de compte, ces camions n'ont jamais été utilisés pour remorquer des véhicules, car l'entreprise de remorquage avec laquelle le SPW avait établi un contrat a finalement pu effectuer le travail de remorquage nécessaire. Afin de sécuriser les secteurs dégagés, l'équipe de la surintendante Earley a pris des dispositions pour placer des barrières routières, qui consistaient en de gros véhicules, comme les camions de sel de la Ville de Windsor et d'autres gros camions et chasse-neige, ainsi que des barrières de béton fournies par une entreprise privée et placées avec l'aide du ministère des Transports de l'Ontario. Le ministère des Transports a aussi apporté son aide en mettant à jour les messages sur les panneaux routiers électroniques.

Relation entre les demandes de ressources et la planification

La surintendante Earley a discuté de la relation entre les demandes de ressources et la planification. Elle a expliqué que lorsqu'elle a pris le commandement, le 9 février, le SPW ne savait pas exactement le nombre et les types d'agents dont il avait besoin et que la situation sur le terrain le 9 février exigeait la venue d'agents de première ligne et d'agents de la circulation supplémentaires pour assurer la sécurité du public et des agents. La PPO a par conséquent envoyé autant d'agents que possible. Après l'arrivée de la surintendante Earley à Windsor le matin du 10 février et le début de l'élaboration d'un plan, elle a pu déterminer plus précisément le nombre et les types de ressources nécessaires pour s'assurer que la police disposait d'options pour intervenir dans diverses éventualités. Elle a expliqué que l'élaboration d'un plan opérationnel était essentielle pour garantir que le déploiement des ressources aurait une incidence et permettrait de résoudre le blocage.

Perspective sur l'annonce publique des besoins en ressources

Avant sa nomination en tant que CIC, la surintendante Earley a regardé une conférence de presse, le matin du 9 février, durant laquelle le maire de Windsor, Drew Dilkens, annonçait qu'il s'était entretenu avec des responsables fédéraux et provinciaux et qu'il demandait des ressources supplémentaires, mais ne fournissait pas de chiffres particuliers. La surintendante Earley a déclaré qu'après sa nomination en tant que CIC de la PPO, le SPW et la Ville n'ont pas fait d'annonces publiques pour demander des ressources. La surintendante Earley a déclaré que sa préférence était de ne pas annoncer le nombre d'agents demandés. Elle a expliqué qu'en faisant de telles annonces, la préoccupation du public pourrait être accrue à l'idée que la police ne dispose pas de ressources suffisantes pour protéger la collectivité et pourrait également amener les manifestants à croire qu'ils savent quelles techniques ou opérations la police est susceptible d'adopter. La surintendante Earley a expliqué qu'elle n'était pas préoccupée par le fait d'annoncer une demande de ressources sans communiquer de chiffres particuliers, mais qu'elle espérait que les organismes auxquels on demandait de fournir



des ressources seraient consultés avant l'annonce afin qu'ils puissent se préparer aux répercussions possibles.

Rôle du renseignement et de l'ELP

Rôle du renseignement

La surintendante Earley a veillé à ce que du renseignement soit recueilli de nombreuses sources et intégré à la planification. Un agent du renseignement a été affecté à la collecte du renseignement de sources ouvertes, dans les médias traditionnels et les médias sociaux. Le SPW a reçu de partenaires de l'application de la loi américains du renseignement qui a permis d'obtenir une connaissance globale de la situation. De plus, la police a utilisé un drone et les caméras sur perche de l'ASFC pour recueillir de l'information sur la taille et l'emplacement des foules de manifestants, détecter des actions manifestes par des individus dans la foule et surveiller de près les risques pour la sécurité du public et des agents. La police a aussi utilisé un hélicoptère comme option de surveillance supplémentaire le 12 février, au cas où l'accès au drone ou aux caméras sur perche serait perdu. La surintendante a déclaré que le responsable de l'équipe du Bureau des renseignements criminels – opérations provinciales au poste de commandement lui fournissait du renseignement directement et rapidement, et qu'il demandait à son équipe de fournir du renseignement supplémentaire lorsque la surintendante Earley en faisait la demande.

La surintendante Earley s'est assurée que du renseignement était recueilli sur la présence d'enfants dans la foule pour veiller à ce que les opérations policières ne mettent pas les enfants en danger. La police a utilisé la caméra du drone pour identifier les véhicules de manifestants dans lesquels se trouvaient des enfants. Des agents de première ligne ont ensuite confirmé que des enfants se trouvaient bien dans ces véhicules et ont fourni des informations sur les déplacements des véhicules. À l'aide de ce renseignement, la surintendante Earley a déterminé que les enfants ne passaient pas la nuit sur les lieux du blocage, ce qui a influencé sa décision de planifier le lancement de l'opération d'application de la loi le matin du 12 février.

Rôle de l'ELP

Sous la direction de la surintendante Earley, les agents de l'ELP ont amorcé un dialogue avec les manifestants et ont commencé à établir l'identité des leaders. L'ELP a relevé trois groupes de manifestants distincts et une ou deux personnes de chaque groupe qui acceptaient de parler aux policiers. L'ELP a informé la surintendante Earley que les manifestants n'étaient pas organisés, ce qui présentait certains défis, car la police ne savait pas si un groupe de manifestants écouterait réellement un manifestant qui offrait de parler à la police au nom du groupe. L'ELP a tenté de favoriser le consensus parmi les groupes de manifestants, mais ces efforts n'ont eu qu'un succès limité. La surintendante Earley a déclaré que le soutien que les manifestants recevaient de personnes dans d'autres provinces canadiennes et à l'étranger par l'entremise des médias sociaux renforçait leur conviction et rendait plus difficile pour la police de les convaincre de partir.



La surintendante Earley a déclaré que l'ELP avait établi l'identité de plusieurs leaders ou porte-parole des manifestations : Jake Neufeld, Nicole Dicredico (qui utilisait un compte de médias sociaux avec le pseudonyme « Hot Donna »), Bill Laframboise et Aaron Rock. M. Neufeld était associé au groupe de manifestants près du McDonald's, à proximité de l'intersection de l'avenue College et du chemin Huron Church, et il s'exprimait énergiquement au nom de son groupe. La surintendante Earley a décrit Mme Dicredico comme une meneuse de claque qui encourageait les manifestants à continuer à manifester et à persévérer, mais qui a finalement quitté les lieux du blocage après s'être rendu compte que des renforts de police arrivaient et que la situation devenait trop intense pour elle. La surintendante Earley ne se souvenait pas à quel groupe de manifestants M. Laframboise était associé. La surintendante Earley a décrit M. Rock comme un pasteur local qui était habitué à instiller un sentiment anti-gouvernement ou anti-police dans les foules. La surintendante Earley a déclaré que M. Rock a tenté de prendre la vedette et de convaincre les manifestants de maintenir le blocage. Selon elle, aucun leader des manifestations n'était favorable à la police.

Les 9 et 10 février, l'ELP s'est entretenue avec les manifestants pour leur demander pourquoi ils manifestaient, ce qu'ils espéraient accomplir et comment les policiers pourraient les aider à quitter les lieux. Ces efforts n'ont pas convaincu les manifestants de partir. Le 11 février à 8 h 31, la surintendante Earley a demandé à l'agent provincial Richardson de changer le message véhiculé et de dire aux manifestants qu'ils avaient atteint leur objectif de se faire entendre, car le monde entier avait les yeux tournés vers le blocage, et que les gouvernements et les administrations étaient au courant de leur mécontentement. La surintendante Earley espérait que ce nouveau message convaincrerait les manifestants de partir.

En plus de s'adresser aux manifestants, l'ELP parlait aussi aux contre-manifestants potentiels pour tenter d'atténuer leurs préoccupations et d'éviter qu'ils se rendent sur les lieux du blocage et confrontent les manifestants. Le contact avec l'ELP a donné aux contre-manifestants potentiels une occasion d'exprimer leurs préoccupations et a permis à l'ELP d'apprendre ce qu'ils préoyaient faire. Le 11 février à 13 h 42, l'ELP a informé la surintendante Earley que David Cassidy, le président de la section locale du syndicat des travailleurs de l'automobile, Unifor, section locale 444, avait affirmé qu'il avait parlé au premier ministre de l'Ontario, Doug Ford, et qu'il était prêt à amener des travailleurs de l'automobile sur les lieux du blocage pour évacuer de force les manifestants au plus tard le lundi 14 février, si la police n'avait pas dégagé le blocage d'ici là. La surintendante Earley a déclaré que l'agent de l'ELP qui assurait la liaison avec M. Cassidy a été en mesure d'établir un bon rapport avec lui et de le convaincre de laisser tomber l'idée durant la fin de semaine en l'informant que la police avait fait venir des renforts et avait un plan pour dégager le blocage rapidement. La surintendante Earley n'a pas eu connaissance d'autres contre-manifestations potentielles particulières.

La surintendante Earley a déclaré que les contre-manifestations potentielles lui rappelaient l'incidence du blocage sur la collectivité locale de Windsor, l'Ontario et le Canada. Elle a déclaré qu'il était important que les contre-manifestants restent informés afin de tempérer leurs émotions et d'éviter des interactions entre manifestants et contre-manifestants qui pourraient susciter des préoccupations en matière de sécurité publique.



Effet de l'injonction de la Cour supérieure et de la déclaration de l'état d'urgence en Ontario

Le 11 février, la Cour supérieure de justice de l'Ontario a accordé à l'Association des fabricants de pièces d'automobile du Canada la requête en injonction interdisant un blocage du pont Ambassador. La surintendante Earley a inclus l'injonction dans les messages sur les médias sociaux et l'unité de lutte contre la criminalité de la PPO a examiné la possibilité de porter des accusations contre les manifestants pour violation de l'injonction. Le SPW a diffusé l'injonction, mais la PPO et le SPW n'ont pas signifié physiquement l'injonction aux manifestants en raison de préoccupations liées à la sécurité des agents et du public. Selon la surintendante Earley, l'injonction n'était pas particulièrement utile. Elle n'est pas certaine que l'injonction ait eu beaucoup d'effet pour convaincre les manifestants de partir et a fait remarquer que l'ELP avait déjà déployé des efforts considérables pour informer les manifestants que leurs actions étaient illégales avant que l'injonction ne soit en place.

Le 11 février, le premier ministre Ford a déclaré l'état d'urgence à l'échelle provinciale en vertu de la *Loi sur la protection civile et la gestion des situations d'urgence (LPCGSU)*. La surintendante Earley a intégré la LPCGSU dans les messages et l'ELP a remis aux manifestants un document d'information leur indiquant que les mesures prévues par la LPCGSU interdisent d'entraver la circulation aux postes frontaliers internationaux et que les infractions peuvent entraîner des amendes et des peines d'emprisonnement. L'ELP a distribué ces documents d'information aux manifestants peu de temps après la déclaration du premier ministre provincial. Selon la surintendante Earley, la déclaration en vertu de la LPCGSU avait un plus grand effet sur les manifestants que l'injonction parce que les manifestants avaient l'impression que la déclaration de l'état d'urgence montrait que le gouvernement était sérieux. Elle a déterminé que cette perception avait une plus grande incidence sur les manifestants que les sanctions particulières prescrites par les mesures de la LPCGSU. Le 11 février à 13 h 40, la surintendante Earley a avisé le surintendant en chef Thib que quelques manifestants avaient quitté les lieux à la suite de la déclaration en vertu de la LPCGSU, mais que d'autres manifestants étaient encore plus déterminés.

Proposition de négociation et discussions sur le report de l'opération

Proposition de négociation

Durant l'après-midi du 11 février, l'agent provincial Richardson a informé la surintendante Earley qu'un des leaders de la manifestation, M. Neufeld, lui avait dit que les manifestants voulaient recevoir une lettre du gouvernement provincial les invitant à une réunion avec des représentants du gouvernement provincial. L'agent provincial Richardson a dit que M. Neufeld avait déclaré que les manifestants quitteraient les lieux s'ils obtenaient la lettre et la réunion.



La surintendante Earley avait l'espoir que la réception d'une lettre pourrait convaincre les manifestants de partir, car c'était la première demande substantielle que les manifestants faisaient à la police. Elle a rapidement contacté le commandement de la PPO pour tenter d'obtenir la lettre. À 16 h 25, elle a parlé au commissaire Carrique et au sous-commissaire Harkins, qui appuyaient la proposition de négociation et ont répondu qu'ils tenteraient d'obtenir la lettre du gouvernement provincial. À 16 h 40, le commissaire Carrique a avisé la surintendante Earley que le gouvernement provincial avait accepté d'envoyer une lettre aux manifestants. La surintendante Earley a passé en revue une ébauche de la lettre vers 17 h et le commandement de la PPO l'a approuvée à 17 h 29.

Décision de reporter l'opération

À 17 h 30, la surintendante Earley a participé à une téléconférence avec le surintendant en chef Thib, la surintendante Campisi, le surintendant Mike McDonnell, le surintendant Dan Alakas et l'inspecteur Joe Varga. La surintendante Earley a expliqué que le surintendant Alakas travaillait au Bureau de soutien régional de la PPO, que l'inspecteur Varga était un CIC de la région de l'Ouest, et qu'ils travaillaient tous les deux au Centre provincial des opérations d'urgence. Le surintendant Alakas a informé les participants à la téléconférence que l'ELP fournirait aux manifestants à Ottawa une lettre semblable à la lettre du gouvernement provincial aux manifestants de Windsor que la PPO avait approuvée à 17 h 29. Il a déclaré que l'ELP remettrait la lettre au groupe de manifestants endurcis à Ottawa le dimanche 13 février en après-midi, après le départ de l'afflux de manifestants que la police attendait durant la fin de semaine des 12 et 13 février. Le surintendant Alakas a déclaré qu'il n'était pas rare que des milliers de manifestants additionnels se rendent à Ottawa durant les fins de semaine pour profiter de l'ambiance de fête, mais que ces manifestants partaient à la fin de la fin de semaine, ne laissant derrière eux que le groupe de manifestants endurcis.

La surintendante Earley a décidé de retarder l'opération d'application de la loi prévue le matin du 12 février après avoir appris que l'ELP remettrait une lettre aux manifestants à Ottawa. Elle a pris cette décision parce qu'elle craignait que l'application de la loi à Windsor ait une incidence négative sur les négociations envisagées avec les manifestants à Ottawa. Elle a décidé d'attendre que l'ELP remette la lettre aux manifestants à Ottawa le 13 février en après-midi et de coordonner les prochaines étapes avec la police à Ottawa, en fonction de la réaction des manifestants. Le 11 février à 18 h 17, la surintendante Earley a avisé son groupe de commandement qu'elle avait décidé de suspendre l'opération d'application de la loi.

Discussions avec le commandement de la PPO et décision de procéder à l'opération

Durant un appel à 18 h 47, le même jour, le sous-commissaire Harkins a dit à la surintendante Earley de ne pas reporter l'opération en raison de l'incidence possible sur les manifestants à Ottawa. Il a rappelé à la surintendante Earley que sa priorité devait être le blocage à Windsor, et que lui et son équipe gèreraient toute incidence possible causée à Ottawa par l'opération d'application de la loi à Windsor. La surintendante Earley a indiqué au sous-commissaire Harkins que l'opération policière pourrait poser des risques à Ottawa et entraîner un accroissement de l'agressivité et de la violence des



manifestants, et le sous-commissaire Harkins a confirmé qu'il était au courant de ces risques.

À 18 h 56, la surintendante Earley a participé à un autre appel avec le commissaire Carrique et le sous-commissaire Harkins. Le sous-commissaire Harkins a dit à la surintendante Earley qu'il avait informé le commissaire Carrique de la situation, et le commissaire Carrique et le sous-commissaire Harkins ont réaffirmé leur appui à la surintendante Earley pour qu'elle aille de l'avant avec l'opération d'application de la loi le matin du 12 février. Durant l'appel, la surintendante Earley a été avisée que le commandant du Bureau des renseignements criminels – opérations provinciales, le surintendant Pat Morris, pensait que l'opération d'application de la loi à Windsor aurait des répercussions positives sur les manifestations ailleurs au Canada.

Après l'appel, à 19 h 06, la surintendante Earley a avisé son groupe de commandement qu'il devait procéder au lancement de l'opération d'application de la loi le matin du 12 février. Elle a informé le groupe que le changement d'orientation venait du commissaire Carrique et du sous-commissaire Harkins. La surintendante Earley a déclaré que son groupe de commandement a bien accueilli la nouvelle.

La surintendante Earley a qualifié ses conversations avec le commissaire Carrique et le sous-commissaire Harkins de productives et conformes au modèle du Système de commandement des interventions. Elle comprenait que les discussions relatives aux répercussions possibles de l'intervention à Windsor sur d'autres sites de manifestation concernaient des décisions stratégiques que des officiers du commandement de la PPO devraient prendre, plutôt que des décisions opérationnelles qui lui étaient réservées en tant que CIC.

Effet de la lettre du gouvernement provincial sur les manifestants

Peu après 20 h, le soir du 11 février, la surintendante Earley a reçu une lettre signée par la sollicitrice générale de l'Ontario, Sylvia Jones. La lettre offrait aux manifestants la tenue d'une réunion avec des représentants provinciaux durant laquelle ils pourraient être entendus, s'ils quittaient immédiatement les lieux du blocage. L'ELP a remis cette lettre à M. Neufeld et l'a distribuée à d'autres manifestants. À 21 h 02, le surintendant Alakas a informé la surintendante Earley que les agents de l'ELP de la PPO à Ottawa diffuseraient des messages semblables. L'ELP a informé la surintendante Earley que M. Neufeld avait remercié l'ELP pour la lettre, mais que les manifestants n'avaient pas quitté les lieux immédiatement, comme la lettre le demandait. L'ELP a aussi informé la surintendante Earley que d'autres manifestants ne voulaient pas quitter les lieux, car une fête venait tout juste de commencer sur les lieux du blocage. Le 12 février à 7 h 22, la surintendante Earley a été avisée que certains manifestants étaient contents d'avoir reçu la lettre et étaient partis, mais que d'autres manifestants n'en avaient rien à faire.

La surintendante Earley a déterminé que la lettre avait eu très peu d'effet sur les manifestants. Elle a expliqué que le fait d'accorder un délai plus long entre la remise de lettre et le lancement de l'opération d'application de la loi n'aurait fait aucune différence,



car la lettre indiquait clairement que les manifestants devaient partir immédiatement et les manifestants n'avaient pas obtempéré.

L'opération d'application de la loi des 12 et 13 février

La surintendante Earley a lancé l'opération d'application de la loi le matin du 12 février. Ce matin-là, alors que les équipes de l'UMOP étaient sur les lieux et visibles pour les manifestants, l'ELP est entrée en contact avec les manifestants à la hauteur du chemin de fer, au nord de l'avenue College, près de l'installation du point d'entrée de l'ASFC pour le pont Ambassador, et leur a dit de quitter les lieux. Peu de manifestants ont obtempéré. Après avoir parlé aux manifestants, l'ELP s'est retirée et l'UMOP s'est avancée. À 8 h 44 ou 8 h 45, l'inspecteur Younan a informé la surintendante Earley que l'UMOP avait dégagé le premier secteur, entre la rue Wyandotte West et le chemin de fer, tout juste au nord de l'avenue College, et allait dégager le deuxième secteur. Le deuxième secteur allait du chemin de fer vers le sud jusqu'à l'intersection de l'avenue College et du chemin Huron Church, soit la première grande intersection au sud de l'installation de l'ASFC. À 11 h 12, la surintendante Earley a été informée que l'UMOP avait dégagé le deuxième secteur et se dirigeait vers le troisième secteur plus au sud sur le chemin Huron Church, à l'intersection de l'avenue Tecumseh, soit la deuxième grande intersection au sud de l'installation de l'ASFC. L'UMOP a progressé plus rapidement que ce qui était prévu dans le plan. En effet, le plan pour le 12 février ne prévoyait que le dégagement du premier secteur.

La surintendante Earley a attribué le succès de la police à la qualité et à l'efficacité des agents de l'UMOP et à la décision de lancer l'opération le matin. Elle a fait remarquer que l'inspecteur Younan l'avait consultée et avait décidé sur place de procéder au dégagement du deuxième secteur après avoir dégagé le premier secteur. Elle a également fait observer que peu de manifestants étaient présents quand l'opération policière a commencé tôt le matin en raison du temps froid et du fait que bon nombre de manifestants avaient fait la fête sur les lieux du blocage, tard le soir du 11 février.

Après avoir dégagé ces secteurs, la police a rapidement installé des barrières pour en bloquer l'accès; elle avait déjà installé bon nombre de ces barrières à 14 h 44. La surintendante Earley a expliqué que la mesure d'application de la loi pouvait intensifier la réaction des manifestants, alors l'installation de barrières était nécessaire pour tenir les secteurs et empêcher les manifestants d'y retourner. Elle a indiqué qu'une reprise des secteurs dégagés par les manifestants pourrait accentuer les contre-manifestations en créant une perception d'échec de la police. La surintendante Earley a aussi ajouté qu'il était important de retirer les véhicules, car la police ne savait pas ce que les manifestants avaient laissé dans ces véhicules, et elle a donné comme exemple une alerte à la bombe que la police a dû gérer le 12 février.

Durant l'après-midi du 12 février, la surintendante Earley a décidé, en consultation avec ses équipes de l'UMOP, de suspendre le mouvement de l'UMOP à mi-chemin dans le troisième secteur et de maintenir la ligne. À ce moment-là, le nombre de manifestants avait augmenté au point que les manifestants étaient plus nombreux que les policiers, et ces derniers observaient une augmentation des émotions et de l'agressivité des



manifestants. La surintendante Earley a déclaré qu'il y a eu un afflux supplémentaire de manifestants dans la soirée du 12 février après que la ligne de l'UMOP a été établie, que les manifestants ont refusé les demandes de la police de quitter le secteur et ont agressé verbalement les policiers, et que les policiers ont procédé à leur première arrestation après qu'un manifestant a tenté de franchir la ligne de l'UMOP. À 19 h 49, l'inspecteur Younan a dit à la surintendante Earley qu'il avait besoin de huit à dix voitures de patrouille du SPW pour renforcer la ligne de l'UMOP contre les manifestants qui devenaient agressifs et cherchaient à reprendre des parties du site du blocage. Des renforts sont arrivés et la ligne a tenu.

Le matin du 13 février, la surintendante Earley a déterminé que les manifestants qui se trouvaient encore dans le troisième secteur étaient un groupe d'endurcis et qu'il était maintenant temps de mettre fin aux efforts de dialogue de l'ELP. Elle a expliqué que l'ELP avait averti les manifestants qu'ils devaient partir tout au long de la journée du 12 février et elle a ajouté que tout autre effort visant à favoriser un dialogue serait inutile. L'UMOP a franchi la ligne le 13 février à 7 h 54 et a fini de dégager le troisième secteur en moins d'une heure, à 8 h 46. La surintendante Earley a attribué le succès de l'UMOP au nombre inférieur de manifestants tôt le matin et au fait qu'elle avait reconnu que tout autre effort de négociation serait infructueux.

La police a arrêté de nombreux manifestants sur les lieux du blocage le matin du 13 février. La surintendante Earley a déclaré qu'elle avait appris le 12 février que des manifestants avaient refusé de quitter les lieux du blocage malgré l'opération policière et les messages de l'ELP. Elle a donc déterminé que des arrestations étaient nécessaires pour maintenir les secteurs dégagés et rétablir la circulation.

Phase après l'opération

Après avoir dégagé le troisième secteur le matin du 13 février, la police a créé sur le chemin Huron Church une zone d'exclusion qui empêchait les membres du public d'accéder à l'ancien site du blocage par les rues secondaires. Le 13 février vers 10 h 15, la surintendante Earley a avisé les inspecteurs Crosby et DeGraaf du SPW qu'elle planifiait la fermeture de toutes les rues secondaires en installant une série de barrières de béton de manière à ce que le chemin Huron Church soit le seul chemin d'entrée et de sortie du pont Ambassador. La surintendante Earley a expliqué que les plans et la logistique pour l'installation de ces barrières étaient en place depuis le matin du 12 février. La police a désigné des endroits sans barrières sur le chemin Huron Church pour donner l'accès aux véhicules d'urgence et aux membres du public qui avaient un besoin légitime d'accéder au secteur. Autrement, les membres du public ne pouvaient pas accéder au chemin Huron Church par les rues secondaires. La surintendante Earley a qualifié le secteur du chemin Huron Church de zone d'exclusion. Elle a rappelé aux agents de première ligne qu'ils pouvaient arrêter les personnes qui entraient dans la zone et a informé le public que les personnes qui ne voyageaient pas à destination ou en provenance des États-Unis devaient éviter le secteur. Elle a fait remarquer que de nombreux agents de première ligne étaient présents pour sécuriser la zone et que la police était prête à procéder à des arrestations pour méfait aux termes du *Code criminel* et des mesures prévues par la LPCGSU.



La surintendante Earley a indiqué que la police ne s'est pas fondée sur les pouvoirs accordés en vertu de la *Loi sur les mesures d'urgence* pour créer la zone d'exclusion, car la police a créé cette zone avant que le gouvernement fédéral ne déclare l'état d'urgence le 14 février. Elle a affirmé que les pouvoirs accordés en vertu de la *Loi sur les mesures d'urgence* étaient un outil à la disposition de la police pour maintenir la zone d'exclusion après le 15 février, mais elle ne savait pas si ces pouvoirs avaient été utilisés.

La surintendante Earley a aussi pris des dispositions pour s'assurer qu'un nombre suffisant de ressources policières demeureraient sur place pour sécuriser l'ancien site du blocage. Le 15 février à 13 h 48, la surintendante Earley a discuté de ressources avec le surintendant Alakas, l'inspecteur Varga et le surintendant Chuck Wesley, qui était affecté au Centre provincial des opérations d'urgence. Elle les a informés qu'il serait irresponsable de retirer tous les agents de l'UMOP de Windsor et de les envoyer à Ottawa et qu'au moins une équipe de l'UMOP devait rester à Windsor. Elle était préoccupée par le fait que la police obtenait moins de renseignement sur les activités envisagées par les manifestants, car ceux-ci avaient cessé d'utiliser les plateformes publiques de médias sociaux auxquelles la police avait accès et avaient opté pour une plateforme différente, plus privée. Certains agents ont été redéployés à Ottawa, cependant la surintendante Earley a maintenu sur place suffisamment de ressources pour s'assurer que la police tiendrait l'ancien site du blocage.

La surintendante Earley a fait remarquer qu'il y a eu un retard dans l'assermentation des agents de première ligne supplémentaires de la GRC qui sont arrivés le 13 février pour sécuriser les secteurs dégagés et que ces agents n'avaient toujours pas été assermentés le matin du 14 février. Elle a indiqué que les agents de première ligne de la GRC devaient être assermentés pour pouvoir appliquer les lois provinciales et les règlements municipaux, contrairement aux agents de l'UMOP qui devaient seulement faire appliquer le *Code criminel*. La surintendante Earley ne connaissait pas les raisons du retard dans l'assermentation des agents supplémentaires de la GRC et a indiqué que le SPW supervisait le processus d'assermentation. Elle a fait remarquer que le retard n'a pas eu d'incidence négative sur les opérations policières, car chaque agent de la GRC a été jumelé avec un agent qui ne faisait pas partie de la GRC et qui disposait de tous les pouvoirs nécessaires.

Au fil du mois de février, la surintendante Earley a commencé à transférer, de la PPO au SPW, le contrôle de l'ancien site du blocage et a graduellement réouvert les rues secondaires. Le 16 février, elle a discuté de l'augmentation du nombre d'agents du SPW présents à 50 % du nombre total, et ce nombre a graduellement été augmenté à 60 % et plus. La police a également réouvert progressivement les rues secondaires afin de mesurer la réaction de la collectivité et des manifestants, et a fondé ces décisions sur le renseignement concernant des manifestations potentielles. La surintendante Earley a cessé d'agir en tant que CIC et a quitté Windsor le 23 février, mais la PPO a maintenu une présence à l'ancien site du blocage pendant encore une semaine et demie.

La surintendante Earley a déclaré que la transition s'est généralement bien déroulée, malgré le fait que le SPW a éprouvé des difficultés à rassembler les ressources nécessaires. Le SPW n'a pas initialement affecté d'agents des équipes spécialisées,



telles que l'unité de lutte contre la criminalité et l'unité des enquêtes criminelles, à des tâches de première ligne à l'ancien site du blocage jusqu'à ce que la surintendante Earley intervienne auprès du SPW pour s'assurer que des agents des équipes spécialisées soient mobilisés. De plus, la surintendante Earley a fait remarquer que l'Association policière de Windsor avait initialement résisté à la décision du commandement du SPW d'annuler les congés et les jours de repos pour assurer une dotation suffisante en personnel.

Leçons et recommandations pour l'avenir

La surintendante Earley a attribué le succès de l'opération à Windsor aux membres de son équipe. Elle a souligné leurs capacités et leurs compétences, ainsi que leur volonté d'apprendre les uns des autres et de ne pas insister pour avoir toujours raison. Elle a déclaré qu'elle était reconnaissante à la Ville, au SPW et à son équipe de la confiance qu'ils lui avaient accordée. Elle a indiqué qu'elle a fait part de ses observations sur ce qui avait fonctionné pour la PPO à Windsor aux agents de la PPO qui assumaient des responsabilités de maintien de l'ordre à Ottawa durant et après le blocage.

La surintendante Earley a également retenu plusieurs leçons de son expérience en tant que CIC. Ces leçons incluent les suivantes :

- 1) Veiller à ce que le CIC rende visite aux agents de première ligne et leur demande ce dont ils ont besoin et ce que le commandement pourrait faire mieux.
 - La surintendante Earley a déclaré que ces visites ont amélioré le moral des agents et lui ont donné de nouvelles idées pour aider l'ELP; par exemple, elle a expliqué qu'elle a pris des dispositions pour que la buanderie engagée par le SPW livre des vêtements à ses agents lorsqu'un membre a déclaré qu'il n'était pas rentré chez lui depuis 8 jours et qu'il était à court de vêtements.
- 2) Rationaliser la procédure visant à accorder aux agents de la GRC des pouvoirs provinciaux et municipaux.
 - La surintendante Earley a déclaré qu'il devrait y avoir un point de contact unique pour le processus d'octroi des pouvoirs.
 - Elle a déclaré que quelqu'un devait être en mesure d'accorder les pouvoirs nécessaires aux agents de la GRC d'une manière globale avant leur arrivée afin qu'ils soient prêts à être déployés dès leur arrivée.
 - Elle a déclaré que le processus d'assermentation des agents de la GRC devrait être mieux présenté et expliqué afin que le CIC n'ait pas à déterminer comment assermenter les membres pendant qu'il gère l'incident.
- 3) .
- 4) Créer une ELP au sein du SPW et fournir une formation sur l'ELP aux agents du SPW.



- La surintendante Earley a indiqué qu'elle avait mis le SPW en contact avec le coordonnateur de l'ELP de la PPO afin d'organiser une formation sur l'ELP et que des agents du SPW avaient accompagné les agents de l'ELP de la PPO durant le blocage pour en apprendre davantage sur le rôle de l'ELP.

- 5) Désigner une zone de rassemblement des médias.
- 6) La surintendante Earley a fait remarquer qu'il serait utile d'établir une zone de rassemblement des médias dès le début d'un incident. Elle a fait remarquer qu'avec l'avènement de différentes formes de médias et la disponibilité de la technologie, il y a eu une augmentation du nombre de personnes pouvant se présenter comme « journaliste », ce qui a entraîné des défis supplémentaires pour la police lors d'une manifestation. Assurer la présence de représentants de l'association policière tout au long de l'incident, afin qu'ils soient mobilisés à toutes les étapes, et qu'ils soient informés des attentes des agents et des ressources disponibles.
- 7) Rendre les ressources de l'Équipe du mieux-être au travail de la PPO accessibles aux membres, pour fournir un soutien aux membres.